

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 11 AVRIL 2024**

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

**Date de Convocation :** 5 Avril 2024

**Nombre de Conseillers en exercice :** 33 **Présents :** 26

**Etaient présents :** MM. DUFOUR-TONINI, LEMOINE, CHERRIER, MOHAMED, AUDIN, RYSPERT, DERGHAL, MIRASOLA, CRASNAULT, THUROTTE, BIREMBAUT, DENIS, DUPONT, ATTEN, THOMAS, BELLEGUEULE, DUCHEMIN, CARPENTIER-BORTOLOTTI, TONNEAU, AMOURI, SANCHEZ, DANDOIS, BRAILLY, HOCHART, GAJDA, THERY.

**Ont donné pouvoir :** Madame CARTA (*pouvoir à Madame DENIS*), Monsieur CYBURSKI (*pouvoir à Monsieur AMOURI*), Monsieur ANDRZEJCZAK (*pouvoir à Monsieur CRASNAULT*), Madame BOUCHEZ (*pouvoir à Monsieur CHERRIER*), Monsieur VANDENDOOREN (*pouvoir à Monsieur BRAILLY*), Madame BOUTON (*pouvoir à Madame THOMAS*).

**Absent :** Monsieur FEDDAL.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur SANCHEZ.

**DELIBERATION N° 18 : CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET BALCONS FLEURIS.**  
**Participation financière de la Ville aux lauréats des années 2024 à 2026**  
**et conditions réglementaires de participation au concours.**

**EXPOSE DU RAPPORTEUR**

Depuis de nombreuses années, la Ville de Denain fait acte de candidature au concours départemental des Maisons et Villes Fleuries afin de contribuer à l'embellissement de la Ville, à l'amélioration de la qualité et du cadre de vie.

Afin de faire participer les habitants, elle organise un concours des maisons et balcons fleuris, basé essentiellement sur la qualité de la décoration florale, ouvert aux maisons d'habitation, appartements avec balcon.

Ce concours a pour objet d'encourager les Denaisiens à participer directement à l'effort d'embellissement de la Ville, par des actions de fleurissement de qualité et perceptibles depuis la voie publique. Un jury composé d'élus et de techniciens propose les lauréats.

Il est proposé que ce concours soit doté de prix en bons d'achats à dépenser chez les commerçants Denaisiens attribués aux participants qui se sont particulièrement distingués :

- 1<sup>er</sup> prix..... 200,00 Euros
- 2<sup>ème</sup> prix..... 150,00 Euros
- 3<sup>ème</sup> prix..... 100,00 Euros
- 4<sup>ème</sup> prix..... 50,00 Euros
- 5<sup>ème</sup> prix..... 30,00 Euros
- Prix d'encouragement... 15,00 Euros

.../...

